Département
D'ILLE-ET-VILAIN
Arrondissement
De RENNES
Canton
De MONTFORT

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260608-D_2026_37-DE

COMMUNE DE SAINT-GONLAY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint Gonlay se sont réunis à la mairie de Saint Gonlay sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Claude DENIS, Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M DENIS Jean-Claude ; Mme GOUGAUD Nathalie ; M DEBOOS Jean-Yves ; Mme LESAGE Sandrine ; M ELLIOT Olivier ; M MESSU Mickael ; Mme LESIEUR Stéphanie ; M Patrick MERDRIGNAC ; Mme Rachel DAUCÉ

Excusés : M Rémi POULAIN ; Mme LECOMTE Rachel (donne pouvoir à Stéphanie LESIEUR)

Nombre de conseillers : en exercice = 11
Présents = 9
Votants = 10 Convocation : 21 mai 2026

Délibération n° 2026.37
Sénatoriales – Election des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 10 heures.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M. Olivier ELLIOT, M. Patrick MERDRIGNAC, M. Sandrine LESAGE et Stéphanie LESIEUR.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 1 délégué(s) et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260608-D_2026_37-DE

- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 5

c) Élection du délégué (ou des délégués)

Ont obtenu :

- M. Jean Claude DENIS 10 voix

M. Jean Claude DENIS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

NB : *la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.*

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 5

- M. Jean-Yves DEBOOS 10 voix
- Mme Nathalie GOUGAUD 10 voix

- M. Olivier ELLIOT 10 voix

M. Jean-Yves DEBOOS, Mme Nathalie GOUGAUD, M. Oliver ELLIOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.



Le Maire, Jean-Claude DENIS

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.
Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le 08/06/2026